



**Siège Social :**  
Centre d'Activités d'Arromanches  
27/31 Avenue du Port au Fouarre  
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS  
[saintmaur.philatelic@gmail.com](mailto:saintmaur.philatelic@gmail.com)  
<http://www.apsm-saintmaur.fr>  
Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

## COMPTE-RENDU de la 101<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019 /2020 du 6 mars 2021

**Conformément à la réunion du Conseil du 23 janvier 2021, nous réalisons cette AG en physique dans notre local uniquement pour les membres de l'ancien Bureau et du Conseil. Pour les autres sociétaires, nous prenons en compte les pouvoirs, les questions et / ou remarques reçus par courrier ou courriel.**

### Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la 100<sup>e</sup> Assemblée Générale du 3 mars 2019.
- Allocution du PRESIDENT.
- Rapport moral du Secrétaire Général.
- Compte-rendu financier du Trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
- Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans, Adhérents susceptibles d'être radiés : sans objet.
- Comptes-rendus des différents services :
  - Circulations,
  - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
  - Bibliothèque - Entiers Postaux et P.A.P. – Cartophilie – Estimation – Internet.
- Renouvellement du tiers du Conseil (1<sup>er</sup> tiers : 3 Membres (2020) et 2<sup>e</sup> tiers : 3 membres (2021)).
  - Membres sortants qui se représentent : 1<sup>er</sup> tiers : MM. Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver, 2<sup>e</sup> tiers : MM. Claude Bercy, Mario Gottardo et André Roger.
  - Membre sortant qui ne se représente pas,
  - Membre non sortant démissionnaire,
  - Candidatures nouvelles. Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 5 mars 2021.
  - Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.
  - Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
- Nomination des vérificateurs aux comptes :
  - Candidats : Pierre LAGNEAU et René COMMEIGNES.
- Activités prévues en 2021,
- Questions diverses.

### Présents : 9

MM. Bargas, Bercy, Dechaud, Gottardo, Lacaze, Oliver, Roger, Rousseau et Saintier.

### Excusés :2

MM.Lanen et Sigonney.

### Pouvoirs représentés : 22

Mme Evrard et Willot.

Mlle Lagneau,

MM Blanchard, Berthelot, Bizet, Boulanger, Bourgoïn, Carlier, Commeignes, Fourcade, Haddad, Lagneau Frédéric, Lagneau Pierre, Launay, Mahaut, Lévêque, Montaillier, Rassiga, Ricquebourg, Roy, Thevenot,

**L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à notre Siège Social le 6 mars 2021.**

Le Vice-Président Thierry Rousseau déclare la séance ouverte à 15 heures devant 9 présents (membres du Bureau et du Conseil) et 22 adhérents représentés par des pouvoirs.

**1) Approbation du Procès-verbal**

Le Procès-verbal de la 100<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2019 mis aux voix est adopté à la majorité.

**2) Allocution du Président****RAPPORT MORAL DES ANNÉES 2019 et 2020 DE L'A.P.S.M.**

Mesdames, Messieurs,

Tout au long de l'année 2019, nos diverses activités habituelles journée portes ouvertes, journée des associations, ont été très peu suivies. De même, pour ce qui concerne la présence dominicale qui reste faible. Seule, la consultation de la bibliothèque des catalogues de cotation est active.

Par contre, en 2020 toutes nos activités ont été interrompues dès du 16 mars 2020, nous n'avons pu nous retrouver qu'en juillet et septembre.

Le nombre d'adhérents est en diminution d'une année sur l'autre.

La fréquentation dominicale est stable.

Les contacts avec « Le Collectionneur » tournent au ralenti.

Je vous remercie de votre attention.

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation, en vous remerciant de la confiance que vous nous avez témoignée.

Didier Sigonney  
Président

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

**3) Rapport moral du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Jean Michel SAINTIER présente ensuite le rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

Depuis la dernière Assemblée Générale :

- Le Conseil s'est réuni 8 fois, les 24 mars, 16 juin, 29 septembre, 27 octobre 2019, 5 janvier, 26 janvier, 5 juillet 2020 et 23 janvier 2021.

Pour l'année 2019, nous avons enregistré :

- 552 présences aux 45 réunions dominicales pour 538 en 2018,
- 0 démission,
- 2 inscriptions adulte, MM. Lévêque et Thévenot,
- 0 inscription jeune,
- 1 décès, M. Mazière,

Pour l'année 2020, nous avons enregistré :

- 206 présences aux 16 réunions dominicales,
- 1 démission, M. Perrot,
- 0 inscription adulte,
- 0 inscription jeune,
- 0 décès,

L'Association compte à ce jour 39 membres.

L'APSM a été présente aux manifestations suivantes :

- 9 juin 2019 Foire aux trouvailles,
- 8 septembre 2019 Journée des Associations,
- 20 octobre 2019 Journée « Portes ouvertes »,
- 11 janvier 2020 Galette des rois au C.C.
- Aucune manifestation depuis.

Je vous rappelle que nous avons acquis plusieurs ouvrages de grande qualité. La bibliothèque est libre d'accès dans notre local voisin, un catalogue avec la photo de chaque couverture est à votre disposition pour permettre une consultation plus pratique.

Signalez-nous les ouvrages que vous souhaitez voir compléter notre bibliothèque.

Le tableau « qui collectionne quoi » a été mis à jour par Jean-Luc Dechaud est à la disposition de chacun pour relecture et mise à jour, vous pouvez lui en faire la demande directement par mail ([j.dechaud@orange.fr](mailto:j.dechaud@orange.fr)).

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

#### **4) Compte-rendu financier du Trésorier**

##### **Le trésorier Claude Bercy présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2019.**

###### **1. Introduction.**

C'est la dernière fois que votre trésorier présente les comptes financiers 2019 de l'A.P.S.M. Il fut pendant 21 ans le gestionnaire de votre association. A ce titre il a préservé au mieux, les intérêts de celle-ci dans le domaine comptable, en optimisant en particulier les dépenses.

###### **2. Sur la situation financière générale.**

Notre compte courant LCL se solde par +153 € dont 2 417 € de dépenses et 2 570 € de recettes. Afin d'équilibrer nos comptes, 1 500 € ont été reversés du compte CE au compte courant.

Ce petit solde ne doit pas cacher la réalité financière de l'A.P.S.M. qui reste très fragile.

Encore cette année, le poste « locaux » de 885.61 € déséquilibre nos finances car nos recettes sont en constante baisse d'année en année.

Au final l'ensemble des recettes s'élève à 2 640.81 € pour 3 982.75 € de dépenses soit un solde définitif de - 1 341.94 €. L'ensemble des avoirs au 31/12/2019 s'élèvent à + 8 667.63 € (dont 3 273.91 € d'assurance circulations).

###### **3. Sur nos dépenses.**

Elles augmentent constamment : secrétariat 386.38 €, catalogues 328.70 €, locaux 885.61 €. Notre Conseil d'Administration doit œuvrer pour trouver quelques économies (tombola, AG, indemnités repas, augmentation des cotisations ?).

Les charges « locaux » restent importantes car elles représentent 36 % de nos dépenses du compte courant LCL.

###### **4. Sur nos cotisations.**

Elles diminuent et représentent au total 610 € pour 40 cotisants dont 2 nouvelles adhésions MM. Thévenot et Lévêque. 2 collègues sont proposés pour la radiation MM. Baignot, et Rioual, 2 collègues n'ont pas payé leur cotisation MM. Berrios et Blanchard, ils sont membres d'honneur, 3 collègues sont décédés MM. Magdalen, Mazière et Zinck.

Soit pour l'exercice 2019, 49 membres.

###### **5. Conclusion**

Nous souhaitons bon vent à notre nouveau trésorier Bernard Oliver qui prend en charge nos finances.

Une réflexion de fond, de tous, doit être menée sur la pérennité de nos finances et de l'avenir de notre association. Nous nous devons de préparer avec succès le centenaire de celle-ci ou toute autre exposition.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

##### **Le trésorier Bernard Oliver présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2020.**

Depuis de nombreuses années nous étions régulièrement en déficit et à cause des événements liés à la COVID19, nous sommes en bénéfice de trésorerie de 617,73€.

En effet le confinement nous a obligé à fermer notre association pour les 3/4 de l'année 2020.

De ce fait nous avons réalisé des économies sur plusieurs postes de dépenses ;

- Les charges liées à l'utilisation des salles,
- AG non effectuée,
- Frais postaux et de secrétariat.
- L'effectif de nos adhérents étant en baisse, nous avons décidé l'augmentation de la cotisation de 15€ à 20€.

Nos avoirs se montent donc au 31 décembre à 9285,36€.

Au vu du peu d'activité possible en 2020 pour nos sociétaires, nous avons décidé de baisser exceptionnellement la cotisation pour 2021 à 10€.

Nous avons transféré nos compte Crédit Lyonnais Joinville et Caisse d'Épargne Saint-Maur au Crédit Mutuel Saint-Maur.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

## 5) **Rapport des vérificateurs aux Comptes**

Messieurs LAGNEAU et COMMEIGNES, « vérificateurs aux comptes » ont procédé le 10 janvier 2020 chez Monsieur BERCY au contrôle des comptes de notre Association portant sur l'exercice 2019. Ils précisent que leurs investigations leur permet de confirmer que la comptabilité de notre Association est correctement tenue par le Trésorier, qu'elle reflète fidèlement l'activité de l'A.P.S.M. et n'ayant rien remarqué d'anormal approuvent les comptes de notre association.

Rappel des vérificateurs aux comptes :

- Toutes dépenses et prestations doivent être accompagnées d'une facture ou d'un ticket de caisse pour justification mais surtout être signé par le Président,
- Le fond assurances à la Caisse d'Épargne de 2019 soit 3 273.91 € est reporté sur l'exercice 2020,
- Nous attirons votre attention cette année sur le coût qu'engendre l'occupation des locaux mis à notre disposition par la Municipalité : 885 € alors que la subvention n'est que de 300 €,
- M. Bercy par courrier a demandé des explications sur le mode de calcul des charges, sans réponse à ce jour. Il est fortement conseillé de prendre RV. Avec le responsable après avoir relu attentivement la convention que nous n'avons pas en copie,

Messieurs LAGNEAU et COMMEIGNES, « vérificateurs aux comptes » ont procédé le 5 mars 2021 chez Monsieur Commeignes au contrôle des comptes de notre Association portant sur l'exercice 2020. Ils précisent que leurs investigations leur permet de confirmer que la comptabilité de notre Association est correctement tenue par le Trésorier, qu'elle reflète fidèlement l'activité de l'A.P.S.M. et n'ayant rien remarqué d'anormal approuvent les comptes de notre association.

Les vérificateurs aux comptes invitent à donner quitus aux Trésoriers, M. BERCY sur les comptes de l'année 2019 et M. Oliver sur les comptes de l'année 2020.

Il est donné quitus de sa gestion aux Trésoriers.

## 6) **Radiations**

Sans objet.

## 7) **Circulations**

Cette section est en sommeil, nous sommes toujours en attente d'une bonne volonté qui voudra bien prendre en charge les carnets de circulation.

## 8) **Nouveautés**

Comme les années passées, André Roger fait tout son possible pour se procurer les nouveautés, blocs et tout ce qui paraît en tirage limité.

La fourniture en timbres des nouveautés 2019 et 2020 sont :

- France
- Andorre
- Monaco

- Nouvelle Calédonie,
- Polynésie,
- Wallis et Futuna,
- Taaf,
- Saint-Pierre et Miquelon
- Vignette Lisa,
- Timbres autocollants issus de feuilles,
- Blocs CNEP et Blocs FFAP.

## 9) Matériel et fournitures

André Roger précise que le chiffre d'affaires du service, s'élève à :

- 2 882.39 € pour 2019 contre 2 118.39 € en 2018,
- 1 661.74 € pour 2020 plus environ 150 € pour une commande directe.

Une remise de 26 % du fournisseur est accordée car M. ROGER est abonné à Philapostel Ile-de-France.

## 10) Entiers Postaux et PAP

Il semblerait que la Poste a arrêté les Entiers Postaux et les PAP.

## 11) Bibliothèque

Thierry ROUSSEAU précise qu'il ne faut pas hésiter à demander un ouvrage spécifique, s'il n'est pas dans notre bibliothèque, il se chargera de le trouver en neuf ou en occasion.

La bibliothèque a continué l'acquisition d'ouvrages spécialisés.

Les livres et catalogues sont classés en mode numérique et alpha numérique avec les listes présentes sur le chariot.

Nous restons attentifs à la sortie de nouveaux catalogues se référant à :

- La numismatique,
- La philatélie,
- La cartophilie,
- Les muselets de champagne.

Il est rappelé que nous avons deux appareils à votre disposition :

- Philalux 3 SAFE avec loupe, lampe UV ondes longues et courtes pour détecter la fluorescence et la phosphorescence d'un timbre.
- Signoscope T1 SAFE pour vérifier l'existence ou non de filigrane et les timbres réparés.

## 12) Cartophilie

Bernard OLIVER précise que :

- Cette activité est en sommeil car il est très difficile de gérer des envois de lots,
- Les transactions se font essentiellement par Internet,
- Il a procédé à quelques conseils et estimations.

## 13) Jeunes

Cette section est toujours en sommeil.

## 14) Estimations

Les sociétaires chargés des estimations philatéliques sont Jean-Luc DECHAUD et Thierry ROUSSEAU, n'hésitez pas à faire appel à leurs compétences tout en rappelant qu'ils n'ont pas le rôle d'experts.

Les estimations se font essentiellement lors de nos réunions dominicales mais si le volume est trop important, ils peuvent se déplacer, à deux, chez les Saint-Mauriens.

Nous avons rempli une fiche d'évaluation avec l'analyse et le commentaire à chaque visite.

Depuis le premier confinement les demandes d'évaluation reçues sont reportées ultérieurement.

**Il vous est demandé de faire très attention aux sites de vente de timbres sur Internet, il y est recensé un nombre croissant de faux.**

## 15) Internet

Le site est à jour, n'hésitez pas à le consulter et éventuellement à faire remonter vos remarques à Jean-Michel Saintier.

## 16) Renouvellement du Conseil

### 1<sup>er</sup> tiers :

Les trois membres sortants qui se représentent sont :

- MM. Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver,

Le membre sortant qui ne se représente pas est :

- Sans objet.

### 2<sup>e</sup> tiers :

Les trois membres sortants qui se représentent sont :

- MM. Claude Bercy, Mario Gottardo et André Roger,

Le membre sortant qui ne se représente pas est :

- Sans objet.

Il n'y a pas de démission.

Votants :

9 Présents

22 Pouvoirs

Soit 31 Votants

Avec l'accord de tous les présents, le vote est réalisé à main levée.

- MM. Jean-Luc Dechaud, Jean Lacaze et Bernard Oliver, sont élus à l'unanimité pour 3 ans.
- MM. Claude Bercy, Mario Gottardo et André Roger, sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

### Élection du Bureau et la répartition des tâches :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| • Président et relations publiques                         | Didier Sigonney,      |
| • Vice-Président, bibliothèque et conseils philatéliques   | Thierry Rousseau,     |
| • Vice-Président et trésorier adjoint                      | Claude Bercy,         |
| • Trésorier et cartophilie                                 | Bernard Oliver,       |
| • Secrétaire   | Jean-Michel Saintier, |
| • Secrétaire adjoint, bibliothèque adjoint                 | Michel Bargas,        |
| • Nouveautés et fournitures                                | André Roger,          |
| • Relations avec les sociétaires et conseils philatéliques | Jean-Luc Dechaud,     |
| • Membre   | Mario Gottardo,       |
| • Membre   | Jean Lacaze,          |
| • Membre   | Olivier Lanen,        |

## 17) Membre non sortant démissionnaire

- Sans objet.

## 18) Nomination des Vérificateurs aux Comptes

Messieurs LAGNEAU, COMMEIGNES sont réélus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes mais il serait bon que des remplaçants se présentent.

## 19) Activités prévues en 2021

Les activités ne pourront être programmées qu'après la levée des mesures restrictives.

- Vide-greniers du Lions club,
- Foire aux trouvailles,
- Journée des Associations.

- Journée Portes Ouvertes,
- Galette des rois au C.C.,

## 20) **Questions diverses**

Nous allons créer une nouvelle adresse Mel où vous pourrez nous contacter directement.

Nous préparons une nouvelle lettre d'information « **APSM INFO** » qui sera envoyée prochainement.

Tant que durera la limitation d'accès à la salle 17 (grande salle où nous nous réunissons les dimanches) nous pensons reconduire une permanence pour la distribution des nouveautés et fournitures par André Roger et les emprunts de catalogues comme nous l'avons fait jeudi 4 mars 2021. Vous serez prévenu au minimum 1 semaine avant.

Comme avec le Club Cristolien, nous avons des contacts avec les membres de l'ancien Club philatélique de Champigny.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président lève la séance à 16 h 30

Le Vice-Président  
Thierry Rousseau

Le Secrétaire  
Jean-Michel Saintier